

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Année scolaire : 2015 - 2016

Trimestre scolaire concerné : 3^{ème} trimestre

Date du Conseil d'école : 28 Juin 2016

sous la présidence de : M. Bernard BRIS, Directeur

Lieu du Conseil d'école : Ecole élémentaire de Laguenne

Membres présents : M. CHASSAGNARD Roger, *Maire de Laguenne*
Mme EYROLLES Nicole, *Adjointe chargée des affaires scolaires.*

M. BOUSSIGNAC Christophe, M. BRIS Bernard
Mme DOUARD Catherine, Mme FOSSE Patricia,
Mme Laurène LEONARD, *fonctionnaire stagiaire Enseignants.*

Mme TRASSOUDAIN Corinne,
Mme FORCE Patricia, M. PIQUEMAL Cyril, Mme DE DIOS
M. CALS Nicolas.
Représentants des Parents d'élèves

Mme POUGET Nicole, *DDEN.*

Membres excusés : Mme Céline PAJON, Mme LABARTHE Chrystelle,
Mme BONNARET Laurence
Mme HILAIRE-NEYRAT *Marielle,*
M. Eric SAUVEZIE, Inspecteur de l'Education Nationale.

Date de l'envoi des convocations et de l'ordre du jour : courrier du 9/06/2016

Ordre du jour :

- I) Préparation de la rentrée 2016
 - Effectifs
 - Répartition
- II) Questions administratives.
 - Règlement intérieur
 - Mise à jour PPMS, DUERP
- III) Vie de l'école : bilan des activités du 3^{ème} trimestre
- IV) Questions diverses

La séance : La séance est ouverte à 18H00.

Mr PIQUEMAL est nommé secrétaire de séance.

I. PREPARATION DE LA RENTREE 2016

A l'heure présente, voici les chiffres dont nous disposons et la répartition des élèves par **niveau**.

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2016 /2017	20	24	24	29	14	111

Le Conseil des maîtres réuni le 14 JUIN 2016, constatant que l'effectif des élèves de CM1 est trop important pour constituer une seule classe, a décidé de dédoubler cette classe. Il y aura donc une classe à double niveau à effectif raisonnable.

Observation : à ce jour, les nouvelles inscriptions compensent les départs (mutations, divorces, achat logement, convenance personnelle...)

Sous réserve d'une évolution significative des effectifs, la répartition pédagogique sera la Suivante :

CP	CE1	CE2	CM1	CM1/CM2
Mme FOSSE	M.HILAIRE	Mme DOUARD	M. BOUSSIGNAC	M. BRIS
20	24	24	22	7 + 14=21

- La classe de CE2/CM1(2016) de M. Boussignac sera reproduite pour former la classe de CM1/CM2 l'an prochain, les nouveaux arrivants seront répartis équitablement.
- Ce sont les enfants de début d'année 2007 (donc les plus âgés) qui formeront le groupe des CM1 rattaché à la classe de CM2. C'est un groupe réduit (souhaitable pour une classe à double niveau) mais suffisamment étoffé pour être stimulant.

Attention toutefois, en septembre 2015, plusieurs inscriptions ont eu lieu la veille ou le jour de la rentrée des classes.

II. QUESTIONS ADMINISTRATIVES

- a) **Vigipirate** : la circulaire du DASEN en date du 14 Juin 2016 rappelle que la posture vigipirate est maintenue au niveau « vigilance renforcée » sur l'ensemble du territoire national (alerte attentat en Ile de France).

Plusieurs axes d'effort de sécurisation doivent être poursuivis :

- Vigilance autour des rassemblements, manifestations et déplacements.
 - Surveillance attentive des contrôles d'accès des établissements.
- ✓ M. BRIS explique le déroulement de l'exercice « alerte attentat » qui s'est déroulé à l'école. Il indique :
- Comment l'école a été désignée.
 - Le contenu de la réunion préparatoire qui s'est déroulée à la préfecture.
 - Le scénario de l'attaque, élaboré par les services de la préfecture, de l'Education Nationale, de la gendarmerie et des pompiers.
 - Qu'il est intervenu pour que le déroulement de l'exercice soit le moins anxiogène possible pour les enfants.
 - Le bilan dressé avec tous les observateurs présents.

- b) **Mise à jour du DUERP** (document unique d'évaluation des risques professionnels)
Dernière mise à jour date de juin 2015.

Il subsiste des points à améliorer : sécurisation des accès (pouvoir fermer les portails à clef pendant le temps scolaire- si la réglementation en vigueur l'impose- , la mise à disposition de WC réservés aux adultes, assainir le local bureau de direction ainsi que la classe du CP (salpêtre), limiter la chaleur dans les classes.

c) Règlement intérieur.

- ✓ Les horaires d'entrée et sortie des classes, donc les horaires et la répartition des groupes pour les activités périscolaires sont inchangés.

Au chapitre sécurité, protection des élèves, une discussion est ouverte sur l'utilisation à l'école :

- de jeux et jouets personnels, de bijoux et objets électroniques.
- d'objets pouvant se révéler dangereux.
- des cartes Pokemon.

Le Directeur a proposé d'introduire les mentions suivantes dans le règlement intérieur de l'école :

- ✓ L'introduction de jeux et jouets personnels (armes factices, jeux électroniques), de bijoux, est interdite à l'école.
- ✓ Les objets dont l'usage peut se révéler dangereux (boulards en verre par exemple) sont interdits.
- ✓ L'usage des cartes « Pokemon » est interdit pendant le temps scolaire (il sera autorisé pendant les récréations tant qu'il ne provoquera pas de comportements inappropriés (vol, racket, violence).
- ✓ En cas de bris, perte, vol, l'équipe enseignante se décharge de toute responsabilité.
- ✓ La consommation de chewing-gums et sucettes pendant les temps scolaires et périscolaires est interdite.

➤ **L'introduction de ces mentions au règlement intérieur est approuvée à l'unanimité.**

- d) **Carnet de liaison et site internet** : les parents et les enseignants souhaitent que l'usage de ces deux outils soit pérennisé.

➤ *Les enseignants soulignent que, concernant le carnet de liaison, il appartient aux parents d'élèves de le consulter régulièrement.*

III. ACTIVITES PEDAGOGIQUES DU DEUXIEME TRIMESTRE

- **Ecole et cinéma** : Activité proposée aux élèves de la classe de CM2 : travail avec une classe de 6^{ème} et le professeur d'Anglais. Trois rencontres ont été organisées au collège Victor Hugo.
 - Travail en équipes (2 élèves de 6^o + 1 élève de CM2) : Recherche sur internet de la documentation sur un métier du cinéma (acteur, réalisateur...), réalisation d'une fiche (Images, texte explicatif) et mise en page à l'aide des tablettes numériques.
 - Il avait été prévu au départ d'organiser des séances à Laguenne mais cela n'a pas été possible en l'absence de connexion internet suffisante et de connexion WIFI. La classe s'est donc déplacée trois fois au collège.
 - La fin du projet a été la réalisation par chaque groupe de saynètes, jouées et filmées à l'aide des i-pad par les enfants pour illustrer chaque métier. Le film monté par le professeur d'Anglais, dure quelques minutes. Il pourra être consulté d'ici quelques jours..
- **Financement des séances de cinéma et de tous les déplacements en car par la coopérative scolaire.**
- **Devoir de Mémoire** : M. BOUSIGNAC a présenté le travail mené dans le cadre du programme d'histoire.

- Visite musée des armes de TULLE (22 avril 2016)
- Réalisation d'un album.(dessins, textes...). Merci à la Mairie pour les photocopies couleur.
- Commémoration fictive au cimetière de Laguenne.
- Participation à la commémoration des évènements de Tulle le 9 juin. (encadrement par 2 enseignants et des parents)
- **Préparation de la sixième** : visite de Mme Faucher (principale du collège Victor Hugo) pour présenter le fonctionnement du collège, les options possibles, et inviter élèves et familles à une journée portes ouvertes.
- **USEP** :
 - Jeudi 26 mai : journée athlétisme au Coiroux pour les CP et CE1.
 - Vendredi 17 juin : la journée athlétisme des CE2/CM1/CM2 au stade A. Cueille a été annulée en raison du mauvais temps.

Animations diverses : - Spectacle « Bobo Doudou » pour la classe des CP. (mardi 31 mai)

Ce spectacle proposé par l'association « Prévention MAIF » vise à sensibiliser les enfants aux dangers domestiques. Les enfants se sont impliqués, un livre a été offert aux enfants, ainsi qu'un DVD pour la classe.

- Animation par quatre élèves de l'école d'infirmière dans la classe de CM2 sur le thème du respect de l'autre et de soi. (module de formation des élèves, mis en place au cours de l'année, et supervisé par un professeur ce jour-là : mardi 14 juin).
- **Permis piétons** : l'école a été contactée par la gendarmerie mardi 29 mars pour programmer sa mise en place. Cette activité gérée en classe pendant plusieurs semaines par Mme DOUARD avec tous les élèves de CE2, s'est achevée mardi 28 juin : passation des épreuves, remise de récompenses à la mairie et pot offert aux enfants.
- **Natation** : les sorties à la piscine de Tulle ont débuté immédiatement à la rentrée des vacances de Pâques. Cette année, trois créneaux étaient réservés à l'école de Laguenne, répartis sur 3 matinées (lundi : CP et CM2, mardi : CE1 et CE2, jeudi CE2-CM1 et GS)
Il a été fait appel aux bénévoles titulaires de l'agrément nécessaire afin d'aider à l'encadrement des séances, essentiellement pour les petits (CP et CE1).
 - *5 personnes ont répondu favorablement, en fonction du temps dont elles disposaient, et nous les en remercions vivement.*

IV. ACTIVITES DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

- Bilan de la vente des tabliers personnalisés.

Cette vente a laissé un bénéfice de 273 €. Il a été vendu plus de tabliers que l'école ne compte d'élèves mais M. BRIS fait remarquer que néanmoins, seulement 50% des familles ont participé.

- **Activités**

Deux des voyages scolaires proposés aux élèves ont déjà eu lieu.

Lundi 13 Juin : classes de CE1 et CE2

- La grotte de Rouffignac et le préhistoparc de Tursac (allumage du feu, taille de silex, tir au propulseur)

Madame DOUARD indique que le voyage s'est très bien passé malgré le mauvais temps et que les enfants ont été intéressés.

Jeudi 23 Juin : classe de CP

- Grotte de Lacave et parc Préhisto Dino (Lacave) (ateliers peinture, tir au propulseur...)

Mme FOSSE était accompagnée par 3 parents d'élèves. Elle indique que les enfants ont particulièrement apprécié la découverte des stalactites et stalagmites de la grotte, ainsi que les peintures « préhistoriques » qu'ils ont réalisées sur des pierres.

Jeudi 30 Juin au Samedi 2 Juillet : classes de CE2-CM1 et CM2 Voyage sur l'île d'Oléron, hébergement au centre ODCV de La Martière.

Mme BONNARET a accepté de nous accompagner en remplacement de Cathy NEYRAT, empêchée pour raison de santé.

Les enseignants remercient les parents d'élèves qui ont accepté d'accompagner les sorties scolaires et remercient également la municipalité pour la mise à disposition de Sandrine DA CRUZ chaque fois que cela a été possible.

V. QUESTIONS DIVERSES

1. Les nouveaux programmes de l'école élémentaire seront en place dès la rentrée :

Ils présentent :

- Une nouvelle répartition des cycles : Cycle 2 (CP, CE1, CE2), Cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}).
- Des modifications significatives des contenus d'enseignement, un renforcement au niveau des compétences (savoirs faire)
- Un nouveau livret d'évaluation, numérique, qui suivra les enfants du CP à la 3^{ème}. (Pas encore au point)
- Les enseignants ont eu l'occasion de plancher sur les nouveaux programmes, ils pourront informer les parents lors des réunions de rentrée.
- Cela va occasionner l'acquisition de nouveaux manuels, mais sans précipitation car les premiers sortis ne sont pas forcément conformes.

2. Fonctionnement du TBI CM2 : après l'intervention d'un spécialiste de l'Académie qui a constaté les mêmes dysfonctionnements, le maître a réalisé plusieurs enregistrements vidéo montrant des élèves aux prises avec les bugs à répétition.

L'installateur a été informé (films) puis il est intervenu à la demande de M. BRIS. Il a proposé, dans un premier temps de refaire entièrement l'installation, en rétrécissant l'image car le capteur laser qui balaye l'écran semble affecté par des éléments extérieurs.

- *A ce jour, il semble que cette intervention ait suffi pour régler les problèmes. Affaire à Suivre.*

A la question concernant la connexion internet des deux classes équipées de tableau blanc interactif, M. le Maire a informé le Conseil d'école de l'installation imminente de la fibre optique (courant 2^{ème} semestre), ce qui permettra d'alimenter les classes avec un débit convenable.

3. L'association « les gamins d'abord »

Malgré la météo incertaine, la fête a été une réussite. Les structures gonflables ont eu l'air de plaire aux enfants et aux parents. Les bénéfices sont légèrement inférieurs à ceux de l'année dernière suite à la location du matériel, mais l'ensemble des animations organisées au cours de l'année scolaire (soirée paella, loto) couvre largement les frais engagés.

Une réunion se tiendra afin de déterminer le montant reversé aux écoles en début d'année prochaine.

La séance s'est achevée à 20h00.

La rentrée 2016/2017 est fixée au jeudi 1^{er} septembre.

Le secrétaire de séance
Cyril PIQUEMAL

Le Directeur
Bernard BRIS